

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

LÉGISLATION GRAINES

Par Profil supprimé Postée le 03/11/2011 18:01

Bonjour,

j'aimerais connaître le statut légal des graines de peyote, khat et iboga. Ces 3 plantes sont bel et bien interdites mais la loi ne précise rien au sujet des graines, comme par exemple pour le khat dont seul le feuillage est interdit.

A-t-on le droit, en France, d'acheter ou vendre ces graines ?

Merci.

Mise en ligne le 07/11/2011

Bonjour,

Nous avons répondu à votre question dans votre précédent message.

Cordialement.
